CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1665 6 février 2002

FRANÇAIS Original:CHINOIS et RUSSE

LETTRE DATÉE DU 31 DÉCEMBRE 2001, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE ET CELUI DE LA CHINE À LA CONFÉRENCE, TRANSMETTANT LE TEXTE, DANS LES VERSIONS RUSSE ET CHINOISE, D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN AU SUJET DES CONSULTATIONS INTERINSTITUTIONS RUSSES ET CHINOISES SUR LA STABILITÉ STRATÉGIQUE, TENUES À MOSCOU LE 17 DÉCEMBRE 2001

Nous avons l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte, dans les versions russe et chinoise, d'un communiqué de presse commun au sujet des consultations interinstitutions russes et chinoises sur la stabilité stratégique, tenues à Moscou le 17 décembre 2001.

Nous vous prions de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce texte soit publié et distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

L'Ambassadeur, Représentant permanent de la Fédération de Russie à la Conférence du Désarmement (Signé) Leonid **Skotnikov** L'Ambassadeur, Chef de la délégation de la République populaire de Chine à la Conférence du Désarmement (Signé) Xiaodi **Hu**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN

au sujet des consultations russes et chinoises sur des questions relatives à la stabilité stratégique

Une nouvelle série ordinaire de consultations interinstitutions russes et chinoises sur des questions relatives à la stabilité stratégique s'est tenue à Moscou le 17 décembre. La délégation russe était conduite par le Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M. G. Mamedov, et la délégation chinoise, par le Vice-Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine, M. Wang Guang Ya.

Les parties aux consultations ont accordé une attention particulière à l'évaluation de la situation créée par l'annonce de la décision des États-Unis de dénoncer unilatéralement le Traité ABM. La communauté de vues des parties au sujet des incidences de cette décision avait été mise en évidence lors d'un entretien téléphonique, le 13 décembre, entre le Président de la Fédération de Russie, M. V. Poutine, et le Président de la République populaire de Chine, M. Jiang Zemin.

Les parties à ces consultations ont estimé qu'il était opportun de continuer à concerter leurs efforts sur le plan de la politique extérieure dans le but d'empêcher toute déstabilisation de la situation internationale et d'œuvrer avec constance à l'instauration d'un système de stabilité stratégique solide, fondé sur des institutions de droit international.

Les parties ont fait ressortir qu'il importait au plus haut point, dans les circonstances actuelles, de maintenir le système international de limitation des armements et de désarmement, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationale, ce à quoi doit veiller l'ensemble de la communauté mondiale. Elles ont évoqué la nécessité urgente d'une poursuite du dialogue entre la Russie et les États-Unis afin que soit élaboré au plus vite un nouveau cadre des relations stratégiques, fondées sur les intérêts communs à ces deux pays et ceux de tous les autres États, et que soit conclu très rapidement à ce titre un accord juridiquement contraignant entre la Russie et les États-Unis sur de nouvelles réductions radicales, vérifiables et irréversibles des armements stratégiques offensifs.

Au cours de ces consultations, il a également été procédé à un échange de vues approfondi sur tout un éventail de questions relatives à la non-prolifération, à la prévention d'une course aux armements dans l'espace et à la mise en œuvre des accords internationaux en matière de limitation des armements.

Les parties sont convenues de tenir dans un proche avenir de nouvelles consultations ordinaires sur les questions relatives à la stabilité stratégique.

Le 17 décembre 2001
